

À LA SÛRETÉ DÉPARTEMENTALE D'ORLÉANS



L'ILLUSION DU MOUVEMENT !

Le temps passe vite mais les méthodes perdurent, sans grand succès. En décembre 2015, nous publiâmes, dans notre magazine syndical⁽¹⁾, un article intitulé : « Dans le Loiret, faute d'effectifs, on réorganise ! ». Plus de deux ans après, le DDSP et la plupart des chefs de services en responsabilité à l'époque sont partis, vers de nouvelles aventures, oubliant de tirer le bilan de leurs réformes – pourtant promis tous les six mois à l'époque.

Et voilà notre administration qui revient, avec, sous le bras, un nouveau projet de réforme de la Sûreté Départementale. Et vous allez voir ce que vous allez voir !

Entre temps, les effectifs n'ont cessé de fondre, comme neige au soleil, au point que Madame le DDSP ait très sérieusement envisagé d'affecter des Gardiens de la paix stagiaires dans les services d'investigation. Depuis 2016, ce n'est pas moins d'une trentaine de collègues, gradés et gardiens, qui ont choisi de fuir – par les mouvements profilés successifs ou en sollicitant des unités moins exposées au stress de la procédure – des conditions de travail déplorables et une hiérarchie incapable de faire face.



(1) ActuPolice Le Mag n°16 octobre, novembre, décembre 2015



.../...

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com - 20/06/2018

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

Face à cette réalité, que nous n'avons cessé de dénoncer, dans une indifférence administrative presque générale, notre administration s'est montrée incapable d'apporter une réponse convaincante. Les réformes successives n'ont pourtant pas manquées : Suppression du Groupe de Traitement du Flagrant Délit (GTFD), réorganisation géographique, création de postes de régulateurs au Quart, regroupement de l'ensemble des services d'investigation (Sûreté départementale, Quart, GAJ) sous la même autorité, mise en place d'un contrôle qualité (contrôle dit N+1)... Pour quel résultat ? La poursuite de l'augmentation de la charge de travail, le maintien de la démotivation et de l'hémorragie en effectifs.

Aujourd'hui, dans cette nouvelle agitation estivale, il est question de regrouper des unités et de les rassembler, au sein de l'Hôtel de police, afin de camoufler le vide. En ce qui concerne les procédures – à propos desquelles les enquêteurs se demandent s'il reste une place pour les victimes – on promet aux fonctionnaires un protocole de répartition avec les autres services (PJ et PAF) et l'apurement, avec l'aide du parquet. Le reste sera inévitablement réparti entre les effectifs restants.

Dans ce contexte, les alertes, les remarques et les revendications des délégués UNITÉ SGP POLICE du Loiret sont restées lettre-morte.

Tout d'abord, il nous faut une nouvelle fois le marteler :

SANS RENFORT D'EFFECTIFS, AUCUNE RÉFORME, AUCUNE RÉORGANISATION, AUCUN RECOURS À L'AGITATION DE FAÇADE NE PERMETTRA D'APPORTER UNE SOLUTION PÉRENNE À LA SITUATION DES SERVICES D'INVESTIGATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, DANS LE LOIRET COMME AILLEURS.

Dans ce domaine, les effectifs obtenus par les renforts de l'automne 2017 ont été purement et simplement annulés par les derniers mouvements.

+1-1=0

En outre, rappelons ici solennellement nos appels, tant de fois lancés au sein des différentes instances où nous siégeons (CTSD, CHSCT) ou lors des audiences à tous les niveaux de l'administration, à la mise en place de véritables outils de mesure de la charge de travail. Car **COMMENT ÉVOQUER UNE CHARGE DE TRAVAIL, SI L'ON N'EST MÊME PAS CAPABLE DE LA QUANTIFIER DANS LE TEMPS ?** Dans ce domaine, nous attendons toujours la mise en place d'un tableau mensuel, reprenant le nombre de dossiers en portefeuille au sein de chaque groupe et la cotation contradictoire (entre l'enquêteur et son chef de groupe) de la difficulté d'un dossier, sur une échelle qui pourrait aller de 1 à 10.

.../...



UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com - 20/06/2018

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

Enfin, nous appelons à une véritable réflexion, trop longtemps repoussée, sur l'attractivité de l'investigation en sécurité publique. **QU'EST-CE QUI FAIT, QU'AUJOURD'HUI, À LA DIFFÉRENCE D'IL Y A DIX OU QUINZE ANS, LES FONCTIONNAIRES FUIENT L'INVESTIGATION, LÀ OÙ CETTE FILIÈRE REPRÉSENTAIT UN OBJECTIF POUR TANT DE POLICIERS AYANT DÉMONTRÉ LEURS QUALITÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE ?** Quelles sont les politiques, locales et nationales, qui ont conduit à une telle situation ?



Sur cette problématique, nous formulons ici une nouvelle proposition concrète et innovante, de nature, il nous semble, à générer des vocations nouvelles : autoriser les fonctionnaires, placés sous l'égide des sûretés départementales, à adopter **UN RÉGIME DE TRAVAIL DE QUATRE JOURS PAR SEMAINE, AVEC UN JOUR DE REPOS FLOTTANT**, organisé par groupe, en fonction des contraintes de service et familiales ainsi que de l'ancienneté d'administration. En contrepartie, ces équipes travailleraient, selon des horaires variables, afin de remplir leur quota horaire hebdomadaire, sur ces quatre vacations. Voilà une proposition innovante, sur la base de laquelle des négociations pourraient être ouvertes.

Mais ne vous emballez pas trop, chers collègues, qui prenez connaissance de nos propositions. Gageons que ces dernières seront une nouvelle fois écartées, du revers d'une main dédaigneuse, par des représentants de notre administration, plus occupés à atteindre les objectifs qui leur ont été assignés par les autorités ministérielles et préfectorales qu'à s'inquiéter de nos conditions de travail au quotidien. Rien ne bougera, à moins que nous soyons prêts à la mobilisation de tous, pour faire comprendre à nos hiérarques que, sans nous, les gradés, gardiens et Adjoints de sécurité, la machine ne peut pas fonctionner.

En attendant, l'horloge est toujours arrêtée, mais, après tout, elle continue de donner l'heure exacte deux fois par jour. Alors continuez donc, chers représentants de l'administration, à faire semblant, à fuir vos responsabilités en matière de santé-sécurité des personnels placés sous votre autorité, en usant et abusant de la technique du mouvement perpétuel. Ça ne réglera rien, mais ça donnera toujours l'illusion du mouvement !

